



Dir'letter

des directeurs d'école d'Eure-et-Loir

Année scolaire 2022-2023

La lettre n° 1

Au sommaire :

- Les actus
- La TO DO LIST de la période 3
- La question du jour
- Quiz

Chères collègues directrices, chers collègues directeurs,

Voici l'arrivée dans le département d'une Dir'letter qui nous sera dédiée (une minimum par période). Son objectif est le partage d'informations, de ressources, d'idées et d'ondes positives pour enrichir l'accomplissement de nos missions. Toutes vos suggestions de partages sont les bienvenues, il vous suffit de m'en faire part par mail à referentdirecole@ac-orleans-tours.fr
Bonne lecture à tous

Marie-Claire Maerten

Référente départementale des Directeurs d'école

LES ACTUS

• Le Groupe Départemental des Directeurs d'École

Le GDDE est un groupe de travail composé de Directeurs d'école représentatifs des différentes écoles du département, de la Référente Départementale des directeurs d'école, d'une Inspectrice de l'Education Nationale et d'un Enseignant Référent pour les Usages du Numérique. Le GDDE se réunit plusieurs fois dans l'année pour apporter des contributions dans l'exercice des missions des directeurs d'école.

Pour connaître la liste des directeurs de votre secteur que vous pouvez

joindre de préférence par mail, cliquez [ici](#)

Création de la fonction de référent départemental de la direction d'école

Missions du référent :

- coordonne les travaux du GDDE et en assure la communication
- identifie les besoins en formation initiale et continue des directeurs et participe à la conception des formations
- apporte son appui et son aide experte aux écoles qui pourraient le solliciter
- propose des modalités de travail et des contenus pour les échanges entre pairs

→ Marie-Claire Maerten, directrice de l'école Les Nymphéas d'Illiers-Combray assure à mi-temps la mission de référent pour l'année scolaire 2022-2023.

Le Site des Directeurs d'école sur votre Pia !

Tous les documents nécessaires à la direction d'école sont sur ce site validé par la DSDEN. Les mises à jour sont régulières.

Pas à pas pour y accéder [ici](#)

Contact

Marie-Claire Maerten
Référente départementale
Direction d'école

referentdirecole@ac-orleans-tours.fr

La TO DO LIST de la période 3

Envoyer les vœux de début d'année aux partenaires de l'école.

Poursuivre la réflexion sur les axes de travail retenus au projet d'école et ses avenants. Réfléchir à une concertation « l'Ecole faisons-la ensemble » si besoin.

Faire un point sur les orientations spécialisées.

Faire un point sur les réunions d'équipe éducative à prévoir, envoyer les invitations.

Réaliser le 2^e exercice d'évacuation (ne pas prévenir les collègues). Remplir le document Ex incendie et l'envoyer par mail à l'assistant prévention de la circonscription et celui du département. Mettre la mairie en copie.

Réaliser un exercice PPMS Risques Majeurs Remplir le document EV PPMS RM et l'envoyer PAR MAIL à l'assistant de prévention de la circonscription et celui du département.

Préparer le nouveau budget communal avec les élus.

Faire les demandes d'équipement et de travaux auprès de la Municipalité.

État absentéisme scolaire, viser le registre d'appel

La question du jour : Quels affichages et registres sont obligatoires ?

Réponse [ici](#)

QUIZ



Quand contacter la veille sanitaire ? Pour quelle maladie ?

La réponse [ici](#)